

Société française d'Hygiène Hospitalière



Appel à candidature

Recherche en Soins Infirmiers en Hygiène Hospitalière (R.S.I.H.H.)

Sommaire

Pourquoi la création de la Bourse R.S.I.H.H. 2019 ?	Page 2
Règles de soumission des dossiers Bourse R.S.I.H.H.	Page 4
Le Projet de recherche Bourse R.S.I.H.H.2019	Page 6

Pourquoi la poursuite d'une Bourse R.S.I.H.H. en 2019 ?

Après deux ans de partenariat avec un industriel pour doter la Bourse d'un financement, le Conseil d'Administration (CA) de la SF2H de janvier 2019 a décidé la poursuite du financement de cette bourse à hauteur de 10 000 euros. Cette dotation sera cette année à la seule charge de la SF2H, sans partenariat industriel. Lors des précédentes éditions, les bourses ont permis de financer des études pilotes ou de compléter le financement de projets déjà financés par ailleurs. Par exemple, la bourse de 8 000 euros attribuée en 2018 à une équipe a permis de financer une étude pilote d'un projet accepté dans la foulée à l'appel d'offre national PHRIP.

La SF2H est une société savante qui fédère, par ses missions et actions, les hygiénistes médicaux ou paramédicaux et les professionnels de santé ou non, exerçant en établissements de soins publics ou privés, en secteur médico-social ou en exercice libéral. La SF2H comptabilise désormais plus de 1 000 adhérents et réunit chaque année environ 1500 participants lors de son congrès national.

La SF2H est une force vive, plurielle, fédératrice en constante évolution, ouverte à l'International et à l'espace francophone. La SF2H collabore avec de nombreux partenaires scientifiques, en particulier d'autres sociétés savantes, et contribue aux travaux de diverses instances officielles comme le Ministère de la santé via en particulier le comité de suivi du PROPIAS, la HAS, l'AFNOR et au niveau international l'IFIC et le réseau EUNETIPS.

Elle œuvre, à travers ses nombreuses commissions pilotées par le Conseil Scientifique, dans le domaine de l'hygiène en milieu de soins. Ses missions consistent à promouvoir la sécurité et la qualité des soins, l'épidémiologie et la prévention des infections associées aux soins dont les infections nosocomiales, la sécurité et la vigilance sanitaires, l'évaluation des pratiques professionnelles et des systèmes de surveillance, la certification et la gestion des risques dans le domaine des infections associées aux soins.

A travers sa commission « Recherche » qui organise depuis 2006 un séminaire annuel avec conférences et ateliers interactifs, la SF2H participe à la promotion de la recherche scientifique en hygiène hospitalière. L'objectif est de définir des thèmes de recherche et d'initier des projets par une réflexion collective avec le soutien des équipes hospitalo-universitaires, dans les domaines médicaux et paramédicaux. Cette année, lors du séminaire

« Recherche » organisé à Poitiers en octobre 2018, trois équipes (dont les deux lauréats) ont présenté leur projet de recherche générant des débats très intéressants avec les participants.

Une Bourse 2019 pour financer un à deux projets de recherche dans le domaine de l'hygiène hospitalière

La finalité de la Bourse R.S.I.H.H. 2019 de 10 000 euros est de promouvoir **un à deux projets** de recherche en soins infirmiers, dans le domaine de l'hygiène hospitalière visant à compléter nos connaissances scientifiques basées sur des approches méthodologiques structurées pour contribuer à l'amélioration de la sécurité infectieuse et à la qualité des soins des patients.

La Bourse R.S.I.H.H. 2019 peut également permettre de valider ou de comparer entre elles des approches de gestion du risque infectieux innovantes ou des stratégies de prévention afin de sélectionner les plus efficaces ou efficientes.

Cette bourse s'adresse exclusivement à des porteurs de projets paramédicaux exerçant dans une équipe opérationnelle d'hygiène, quels que soient le type d'établissement ou structure d'appui et les filières de soins. Les projets soumis peuvent être monocentriques ou multicentriques en réseau et être déjà engagés dans leur conception. Ils peuvent également contribuer à compléter un projet de recherche déjà partiellement financé à la suite d'appels d'offre académiques. Les travaux peuvent concerner des approches descriptives et comparatives, interventionnelles ou non, sur des thématiques de veille épidémiologique (surveillance, alerte...) et d'évaluation. Les études évaluatives peuvent être quantitatives ou qualitatives avec approche individuelle ou collective. Les projets peuvent inclure les pratiques de prévention en milieu de soins ainsi que l'apport de dispositifs médicaux dans la sécurité et la qualité des soins.

Cette bourse n'a pas pour objectif de :

- Financer des projets d'évaluation de pratiques professionnelles infirmières
- Financer la recherche fondamentale

Règles de soumission des dossiers

Bourse R.S.I.H.H. 2019

Le projet déposé est éligible à la Bourse SF2H 2019 s'il relève d'une recherche dans le **domaine de l'hygiène hospitalière** et si le porteur de projet est un **hygiéniste paramédical**.

Ce projet précise :

- la justification scientifique de la recherche,
- les hypothèses et les objectifs,
- la population concernée,
- les critères de jugement,
- l'approche méthodologique,
- le dispositif de mise en œuvre / calendrier,
- le montage financier
- ainsi que les modalités de traitement des données.

La faisabilité et la réalisation du projet, en relation avec des compétences méthodologiques et l'expérience confirmée dans la conduite de projets, soit au sein de l'équipe, soit avec la collaboration d'experts extérieurs, constituent des atouts majeurs pour la réalisation du travail de recherche.

Toute demande non conforme ou incomplète sera rejetée.

Un jury indépendant professionnel est mis en place, co-présidé par :

- Le Président du CA de la SF2H, le Dr. Pierre Parneix
- La vice-présidente Paramédicale du CA de la SF2H, Mme Michèle Aggoune
- Le Président du Conseil Scientifique de la SF2H, le Dr. Olivia Keita-Perse
- Le Président de la Commission « Recherche » de la SF2H, le Pr. Didier Lepelletier
- Deux représentants médicaux du CA de la SF2H, le Pr. Philippe Vanhems et le Dr Serge Aho Glélé
- Deux représentantes paramédicales du CA de la SF2H, Mme Pascale Chaize et Mme Yolène Carré

Le portage du projet associe systématiquement un porteur individuel infirmier et son établissement de santé. Tout personnel d'un établissement de santé ou d'une structure d'appui peut soumettre un projet, sous réserve de l'engagement de son responsable légal. Tout établissement ou structure quel que soit son statut peut porter un projet.

La Bourse R.S.I.H.H 2019 étant attribuée sur les fonds propres de la SF2H, les lauréats devront de fournir un bilan financier de l'usage des fonds de cette bourse au CA de la SF2H.

Pour cette raison, nous demandons aux équipes financées de nous fournir, non seulement des justificatifs de dépenses, mais aussi, le cas échéant, des tirés-à-part des publications issues de leur travail de recherche.

L'équipe s'engage à venir présenter les résultats de leur recherche lors du congrès national de la SF2H. Les publications résultant du projet financé portent obligatoirement la mention suivante : « **avec le soutien de la SF2H, Société française d'hygiène Hospitalière** ».

Les projets Bourse R.S.I.H.H. 2019 doivent être envoyés

Avant le 20 mai 2019

Par version électronique en format PDF à

didier.lepelletier@chu-nantes.fr

- Délibération du jury : **31 mai 2019**
- Annonce du ou des lauréats lors du Congrès de la SF2H - Strasbourg : **juin 2019**
- Présentations des travaux lors du Congrès de la SF2H – Bordeaux : **juin 2020**

Le projet de recherche – Bourse R.S.I.H.H. 2019

Le dossier scientifique doit comporter les informations suivantes, exposées de façon claire et succincte :

Equipe de recherche

- Porteur du projet : CV simplifié
- Membres de l'équipe
- Méthodologiste, éventuellement

Rationnel de recherche

- Contexte scientifique général du projet
- Hypothèses de recherche
- Justification de la question de recherche
- Retombées attendues au plan scientifique, en termes de santé publique et de soins infirmiers

Originalité et Caractère Innovant

Méthode de la recherche

- Objectif principal du projet
- Objectifs secondaires du projet
- Critère d'évaluation principal
- Critères d'évaluations secondaires
- Population étudiée
- Critères d'inclusion et de non inclusion des sujets

Plan expérimental

- Type d'étude
- Organisation de l'étude
- Calendrier prévisionnel
- Eventuellement, durée de la participation de chaque patient ou « événement » étudié
- Nombre de patients / observations prévu(e)s à recruter
- Réflexion sur les questions éthiques soulevées par la recherche si nécessaire

Dispositifs de mise en œuvre

- Cahier d'observation

- Flow chart / Organisation / Parcours patient et Calendrier
- Note d'information du patient

Références

- Liste des publications originales de l'équipe de soins et de l'équipe de recherche - Indiquer les publications se rapportant au sujet.
- Bibliographie : *Merci de joindre 5 articles maximum justifiant l'intérêt du projet au niveau national /international.*

Budget prévisionnel détaillé